

## Note Stratégique 2022 – 2024

### Perspectives FEP dans le cadre des Couloirs Humanitaires

#### Objectif de la note et rappel des objectifs des Couloirs Humanitaires :

Cette note a pour objectif de dresser les perspectives d'orientation des Couloirs Humanitaires pour les trois années à venir, en lien avec les opportunités que représente le projet pour la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) et son réseau.

En mars 2017, la FEP, la Fédération protestante de France (FPF), la Conférence des évêques de France, le Secours catholique – Caritas France et la Communauté de Sant Egidio signent avec les ministères de l'Intérieur et des Affaires Etrangères un protocole de Couloirs Humanitaires entre le Liban et la France. Cet accord engage le gouvernement français à octroyer cinq cents visas D à des personnes réfugiées au Liban, en provenance de Syrie et d'Irak. Ces documents permettent de voyager légalement vers la France pour effectuer une demande d'asile. En juin 2021, la FEP et la FPF signent un second protocole, engageant pour trois années supplémentaires le gouvernement à octroyer 300 visas D selon les mêmes critères.

L'objectif du projet est double :

- permettre l'accueil de personnes en besoin de protection internationale sans solution durable d'accès à un niveau de vie suffisant pour assurer leur santé et leur bien-être ;
- s'appuyer sur cet acte de solidarité pour démontrer qu'un accueil digne des personnes exilées est bénéfique aux personnes accueillies, comme aux communautés d'accueil, et porter un plaidoyer pour le développement des possibilités d'accueil, pour les personnes demandant l'asile sur le territoire, comme pour les personnes en besoin de réinstallation.

#### Etat d'avancement au 30 mars 2022 du projet et perspectives de développement :

La FEP coordonne l'ensemble du projet, l'identification, l'accompagnement et la préparation au départ pour les personnes depuis le Liban, puis l'accueil et l'accompagnement en France, à travers l'action des bénévoles de la société civile constitués en collectifs, ainsi que des associations membres de la Fédération.

A ce jour, plus de 300 personnes ont été accueillies dans le cadre du projet par la FEP. Elles sont accompagnées depuis la demande de visa auprès du consulat de France à Beyrouth, jusqu'à l'obtention de la protection internationale en France et l'accès à un logement autonome.

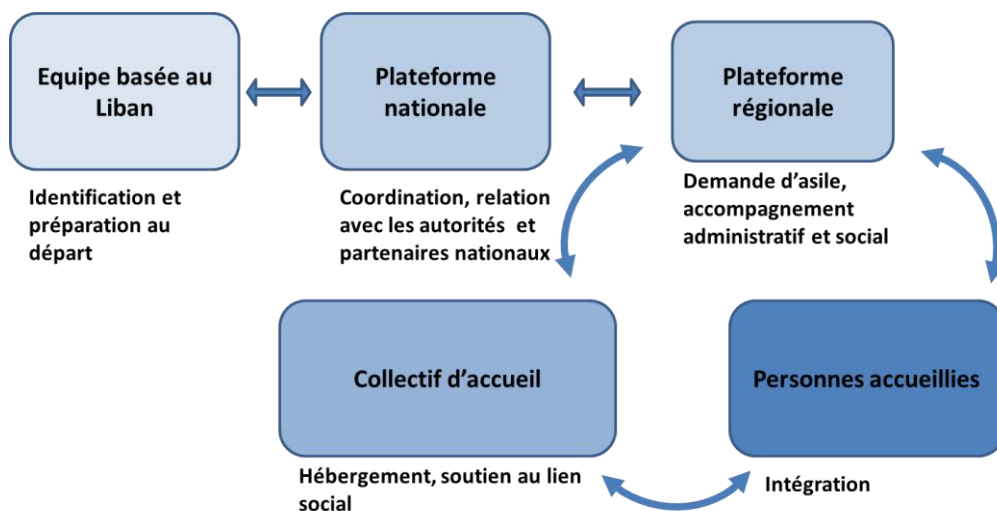


Schéma représentant les différents acteurs du projet

**Au Liban**, une équipe permanente de la FEP est chargée de faire les entretiens auprès des personnes en situation de vulnérabilités et de les accompagner dans leur dossier de demande de visa D. Elle prépare également les personnes au départ à travers l'organisation de sessions de présentation du projet et de préparation au départ.

**La Plate-forme nationale, basée à Paris**, coordonne le projet, représente la FEP auprès de l'administration centrale et des autres acteurs aux périmètres d'action national et international. Elle anime le projet à travers la diffusion d'outils, l'organisation de formations et le développement de partenariats.

**Des pôles régionaux**, pilotés par des associations membres de la FEP, expertes dans l'accompagnement des demandeurs d'asile, soutiennent les collectifs d'accueil citoyen et les personnes réfugiées en proposant un accompagnement administratif et social et dans la procédure de demande d'asile.

**Les collectifs d'accueil sont au cœur du projet** : composés de 20 à 30 personnes, ils offrent un hébergement gracieux aux personnes accueillies jusqu'à leur accès à un logement autonome et les accompagnent au quotidien dans la découverte de la société française.

**Enfin, acteurs essentiels du projet, les personnes réfugiées** sont encouragées si elles le souhaitent à s'impliquer dans le projet en participant à des ateliers de travail aux niveaux régional et national, en participant à des manifestations ou des réunions avec les partenaires et les autorités, afin de défendre leurs droits et la condition des personnes réfugiées.

### **Opportunités et enjeux des Couloirs Humanitaires de la FEP et son réseau :**

Parmi les enjeux liés au projet :

- Il constitue l'un des seuls exemples de projet susceptible d'ouvrir des possibilités concrètes d'accès à la protection internationale pour des personnes n'ayant aucune perspective de vie digne dans leur pays de premier asile.
- La participation de la FEP au développement des voies d'accès légales et sûres peut avoir deux corollaires. D'une part, elle peut être assimilée aux politiques d'externalisation des frontières de l'Union Européenne, restreignant, voir prohibant à terme la possibilité de demander l'asile sur le sol européen. Il y a donc un risque d'instrumentalisation de la mobilisation citoyenne. D'autre part, à l'inverse, dans le contexte politique actuel, le développement de la mobilisation citoyenne dans le cadre des voies d'accès légales et sûres peut aussi être considéré comme l'un des moyens de maintenir et accroître les possibilités d'accès à une protection internationale sur le territoire français.
- Le projet permet de renforcer le lien fédératif, en articulant l'action des différents acteurs du réseau. Il mobilise des collectifs citoyens (certains sont liés à des entraides), venant d'horizons très variés ; des associations opératrices du Dispositif National d'Accueil (DNA) et d'autres acteurs du territoire (collectivités, acteurs associatifs etc.). C'est une initiative rare, s'appuyant de manière égale sur l'action des membres bénévoles de collectifs et des travailleurs sociaux, pour un accompagnement global des personnes en situation de demande d'asile.
- Ce dispositif d'accompagnement double, par des collectifs citoyens et par des travailleurs sociaux, est reconnu à la fois par les autorités françaises mais aussi européennes. La FEP a été sollicitée à de nombreuses reprises pour présenter ce projet, à la fois au niveau européen, par the European Union Agency for Asylum

(EUAA, anciennement EASO), et, au niveau international, par le HCR dans le cadre des Annual Tripartite Consultations on Resettlement (ATCR).

- L'ambition de renforcer la participation des personnes accueillies dans le cadre du programme est porteuse de beaucoup d'espoir. Il semble que les Couloirs Humanitaires puissent constituer un bon terrain de capitalisation sur ce sujet. En effet la durée relativement longue d'accueil (+ de 1 an et demi en moyenne) et la reconnaissance du projet par les pouvoirs publics peuvent permettre de travailler dans la durée sur l'implication des personnes accueillies, mais aussi permettre de porter leur parole devant des institutions nationales ou internationales.

- Dans une perspective de plus long terme, l'expertise spécifique de la FEP sur les Couloirs Humanitaires place la fédération dans une perspective unique de plaidoyer sur le développement des voies d'accès légales et sûres. Ce travail pourrait idéalement être mené avec les collectifs citoyens, les personnes accueillies, les pôles régionaux, ainsi que des partenaires extérieurs français, comme le Centre migration et citoyenneté de l'IFRI et Urgence Homophobie, et internationaux, comme International Catholic Migration Commission. Il s'agirait dès lors d'envisager un dispositif permettant l'implication durable d'acteurs variés (collectivités territoriales, universités, organisation LGBTIQ+, diasporas), pour le développement de l'accès à la protection internationale. Une note d'orientation a déjà été corédigée avec l'IFRI à ce sujet (*Legal pathways for refugees in France Challenges and perspectives*, février 2022).

Dans l'optique d'une transition vers un dispositif institutionnel, le rôle de la FEP pourrait évoluer graduellement, d'un rôle d'animation et de coordination de projet, vers un rôle de représentation et de plaidoyer.